

## Nos toits en ardoises amiantées...

Les anciennes ardoises (fabrications d'avant 1997) sont des produits en amiante-ciment, c'est-à-dire constitués d'environ 10% de fibres chrysolite et de 90% de ciment.

Il n'y a pas de risque de diffusion de fibres à partir des matériaux en amiante-ciment en place, dans les conditions normales d'utilisation des bâtiments. Le remplacement des couvertures en amiante-ciment n'est à envisager que pour des raisons techniques ou fonctionnelles indépendantes de l'interdiction de l'amiante.

Il est tout à fait possible d'effectuer, le cas échéant, des travaux de rénovation de l'aspect de votre couverture qui doivent comprendre un nettoyage préalable suivi d'un traitement préventif anti-mousse avant l'application de la peinture de finition. Nous attirons votre attention sur la nécessité de prendre quelques précautions pendant les différentes phases de travaux :

### **1. Nettoyage :**

Nous déconseillons le nettoyage au jet d'eau haute pression, car celui-ci, s'il est mal maîtrisé, peut entraîner la dégradation des ardoises en surface voire dans l'épaisseur et remettre en cause à terme l'étanchéité de la couverture.

Nous conseillons plutôt l'application préalable d'un produit de traitement curatif anti -mousse qui, après un temps d'action défini par le fabricant, facilitera le brossage manuel en phase humide et l'élimination des mousses, lichens...

### **2. Traitement préventif anti mousse :**

Après le correct nettoyage de la couverture il pourra être appliqué une deuxième couche de produit anti-mousse, mais cette fois-ci en préventif avant application de la peinture de finition.

### **3. Rénovation d'aspect des ardoises fibres-ciment :**

Nous conseillons l'application d'une peinture de finition microporeuse.

---